

Position de la Faculté permanente de Sciences Po

La crise profonde que notre institution traverse rejaille sur toutes les communautés de Sciences Po. Nous, membres de la Faculté permanente, dont les fonctions et les passions sont la recherche et l'enseignement, condamnons avec la plus grande fermeté les actes abjects reprochés à l'ancien président de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), Olivier Duhamel. Ces faits sont d'une telle gravité qu'ils entachent la réputation de notre établissement et dégradent la relation de confiance qui nous unit à la communauté étudiante. Nous regrettons que cette confiance ait en outre été éprouvée par des affirmations fausses – rectifiées par la suite – du directeur de Sciences Po. A cet égard, nous saluons la mission d'inspection diligentée par la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui permettra, nous l'espérons, d'éclaircir la chronologie des faits et d'établir les responsabilités.

Cette affaire donne une image déplorable de notre institution, alors même que celle-ci s'est profondément transformée au cours des dix dernières années. Cette image est non seulement erronée, mais aussi cruelle et injuste, car ce qu'elle suggère n'a rien à voir avec l'environnement dans lequel nous vivons et travaillons quotidiennement, avec nos collègues enseignantes et enseignants vacataires, nos collègues du personnel et auprès de nos étudiantes et nos étudiants. Nous ne nous reconnaissons pas dans l'image de connivence sociale, qui a certes pu prévaloir par le passé, dont certains articles de presse se font tristement l'écho. Beaucoup d'entre nous sont soit étrangers, soit forts d'une expérience nationale ou internationale très éloignés des réseaux de pouvoir pointés du doigt.

Sciences Po est devenue une université internationale de recherche en sciences humaines et sociales, dotée de procédures de recrutement transparentes, ouvertes et exigeantes, fondées sur l'excellence scientifique, la rigueur intellectuelle, et l'exemplarité pédagogique. Nos programmes sont conçus de manière collective, et nos enseignements évalués et soumis à de fréquents renouvellements. La recherche y occupe une part désormais prépondérante, ce qui assure un enrichissement permanent des contenus et des approches. Notre bien le plus précieux est la confiance que nos étudiantes et étudiants nous accordent. Elle tient à l'exemplarité de nos comportements, à la rigueur de nos savoirs et au sens critique qui les anime. Elle découle également des réformes ambitieuses que notre établissement a mises en œuvre ces dernières années pour prévenir et sanctionner toute forme de harcèlement, de violence ou de discrimination.

L'épreuve que nous vivons témoigne aussi de la nécessité de faire évoluer certaines des instances qui gouvernent notre institution. La réforme des statuts de Sciences Po en 2016 a profondément transformé et amélioré le fonctionnement de certaines d'entre elles, comme le Conseil de l'Institut et le Conseil scientifique. Cette réforme n'a pas eu les mêmes effets sur le Conseil d'administration de la FNSP, l'instance qui porte l'un de ses membres à la présidence de la Fondation. Ce Conseil doit revoir son

fonctionnement et cesser de reproduire les mécanismes de cooptation sans transparence du passé. L'ampleur de la crise actuelle montre les limites de ce mode de désignation et invite à changer les réflexes et à ouvrir davantage, et ce aussi dans le but de renforcer la transparence et l'autonomie de notre institution.

Nous saluons l'annonce faite par Louis Schweitzer, nouveau président par intérim de la FNSP, de consulter le plus largement les différentes communautés et insistons sur le besoin d'un comité de nomination. Afin de rendre compte de la transformation de ce qui est encore perçu comme une « école de pouvoir » en véritable université de recherche, le prochain Conseil d'administration doit s'ouvrir davantage, y compris en intégrant des personnes qualifiées dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'international.

Nous attachons également une grande importance à l'amélioration des dispositifs déontologiques de l'établissement, pour qu'ils protègent la dignité, le fonctionnement et la réputation de notre institution. La responsabilité du président par intérim, du nouveau Conseil d'administration et de la direction de Sciences Po pour accompagner l'évolution des pratiques de gouvernance au sein de l'établissement est immense et ne peut pas en rester à des ajustements cosmétiques.

A l'évidence, cette crise révèle la nécessité de renforcer au niveau des standards les plus exigeants les procédures et dispositifs collectifs destinés à lutter contre violences sexuelles ou sexistes, ainsi qu'à tous types de comportements délictueux ou contraires à nos principes éthiques. Il nous semble opportun de dresser un bilan des procédures et structures existantes. Même si le chemin parcouru au sein de l'établissement ces dernières années est tout à fait louable, il est important d'œuvrer à renforcer ces dispositifs, en associant l'ensemble des parties prenantes de Sciences Po, notamment la communauté étudiante.

Pour que notre établissement puisse exercer pleinement ses missions, dans les conditions de sérénité et de sécurité qui lui sont indispensables, nous devons œuvrer collectivement au rétablissement d'un lien de confiance au sein de toutes nos communautés.

- *La Faculté permanente comprend 280 chercheurs, enseignantes et enseignants en poste permanent à Sciences Po. Ce texte a été élaboré de manière collective, suite à un Forum d'échange de la communauté académique de Sciences Po, qui s'est tenu le 18 janvier 2021.*